

BACQUEVILLE EN CAUX



BULLETIN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

BACQUEVILLE SOUS LA NEIGE

AVRIL 2024

BULLETIN N°17



SOMMAIRE

	Page
FÊTES ET MANIFESTATIONS	2
MOT DU MAIRE	3
VIE COMMUNALE	
Conseil municipal du 30 janvier et 5 mars 2024	4
Les commissions municipales	5 à 8
ARTISANAT, COMMERCE, INDUSTRIE, SERVICES	8
LES MANIFESTATIONS DU TRIMESTRE ÉCOULÉ	8 - 9
VIE PRATIQUE	9
BACQUEVILLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI	10 et 11
LES ORDURES MENAGERES	12
ÉTAT CIVIL	12

Erratum de notre dernier numéro

L'article concernant l'inauguration de la résidence Jacqueline Lorphe-lin stipulait, à tort, que madame Grondin avait participé à la création du club de anciens. En réalité c'est madame Annick Prévost qui a créé cette association. Nous nous excusons auprès de sa famille.

LES FÊTES ET MANIFESTATIONS À VENIR

AVRIL

Samedi 6 : Repas USBP.
Dimanche 7 : Repas Nueva Vida
Mardi 9 : Goûter de l'Amicale des Aînés.
Dimanche 14 : Foire à tout du Téléthon.
Samedi 20 : Repas de l'amicale des pompiers.
Samedi 27 et dimanche 28 : Reconstitution d'un camp militaire.
Dimanche 28 : Concours de pétanque ouvert à tous

MAI

Mercredi 1er : Foire agricole.
Dimanche 5 : Thé dansant de l'Amicale des Aînés.
Mercredi 8 : * Commémoration de L'Armistice 1945. *Départ du jumelage pour Scharnebeck.
Jedi 9 : Concours de pétanque ouvert à tous.
Samedi 11 : Rallye de Dieppe.
Dimanche 12 : Foire à tout du Comité des fêtes.
Mardi 14 : Goûter de l'Amicale des Aînés.
Mercredi 15 : Kermesse d'Animômes.
Samedi 18 et dimanche 19 : Tournoi de Pentecôte de Judo.
Samedi 25 : Tournoi de basket au gymnase.

JUIN

Dimanche 2 : Foire à tout de la Boule Bacquevillaise
Samedi 8 : Sortie de la Boule bacquevillaise à Cerza.
Du 8 au 22 : Fête de l'été de l'UACIB
Dimanche 9 : Elections Européennes.
Mardi 11 : Goûter de l'Amicale des Aînés.
Vendredi 14 : AG USBB.
Samedi 15 : Feu de la Saint Jean.
Samedi 15 au mardi 18 : Exposition des ateliers de l'AMCB
Dimanche 16 : Foire à tout de l'AMCB
Jedi 20 : Buffet de l'UNCATM.
Vendredi 21 : Fête de la musique par la clé des Chants
Vendredi 21 et Samedi 22 : Backyard.

JUILLET

Vendredi 5 : Marché nocturne. **Dimanche 7 :** Tournoi inter-quartiers de l'USBP.
Samedi 13 : Feu d'artifice et retraite aux flambeaux **Dimanche 14 :** *Fête Nationale
Dimanche 21 : Foire à tout de l'USBP **Mardi 9 :** Goûter de l'Amicale des Aînés-
* Cochon grillé de l'USBP

LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur

La contrariété ressentie par nos agents municipaux en charge de la voirie après les commentaires très critiques est tout à fait légitime, principalement parce qu'ils émanent de certains élus qui avaient oublié qu'ils étaient les auteurs de propos plus mesurés, quand il était question de la propreté de la ville et de la qualité du fleurissement, l'été dernier.

Toutefois il est vrai que les mesures de sécurité ne sont pas toujours appliquées, même après moult rappels et qu'il y a naturellement des choses qui ne peuvent pas perdurer au vu des normes qui se font de plus en plus précises et coercitives.

La santé de nos agents municipaux peut être mise en danger dès que les recommandations et les notices liées aux matériels aussi bien motorisés que manuels ne sont pas respectées, il est donc impératif que leur usage soit réglementé.

L'absence de règlement intérieur dûment rédigé fait qu'il est impossible de rappeler quelque chose qui n'est pas écrit.

Je porte la responsabilité de ce manque de rigueur (qui ne s'imposait pas il y a 20 ans) quand les agents se comptaient à trois !

La montée des effectifs découlant des tâches rattachées par la prise en compte des espaces verts, du fleurissement et de l'aménagement des bâtiments communaux s'explique et se justifie ainsi.

Du coup, les règlements vont être rédigés par les collègues experts en management, avec quantités d'articles qui devraient faire l'objet de discussions et d'explications pour que chacun puisse s'y retrouver !

Je souhaite bon courage à toutes et tous

Bien Cordialement

Etienne Delarue

LE CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 30 janvier 2024

Finances:

- **Subventions 2023:** Nous avons conditionné le versement intégral de celle de l'USBP à une baisse de 10 % de la consommation de gaz. Celle-ci ayant été de 19% le solde sera versé.

- **Bénévoles de la bibliothèque:** 20€ de bons d'achat seront offerts aux 7 personnes qui s'investissent dans le fonctionnement de cette structure.

- **L'éclairage public de la résidence Jacqueline Lorphelin:** Il sera activé prochainement et pris en charge par la commune, sous réserve que le passage reste ouvert au public.

Logement, bâtiments:

- **Rénovation de la mairie:** Nous devons, préalablement à l'avancement du dossier, rencontrer l'architecte du cabinet en Arc, pour faire le point sur notre engagement antérieur.

- **Garages de la gendarmerie:** Ils seront restitués aux pompiers et de nouveaux seront construits pour les gendarmes. La construction sera faite par une entreprise (devis en cours).

Voierie, urbanisme, cimetières, cadre de vie:

- **Fleurissement 2024:** Le devis des graines Volf pour 5 570€ est accepté. Deux massifs spécifiques seront réalisés. L'un pour marquer les 50 ans du jumelage (près de la poste) et l'autre pour les 80 ans de l'arrivée des Canadiens (près de l'ancienne gendarmerie).

Sport, jeunesse, loisirs, culture:

- **Commémoration du débarquement:** A l'occasion de cet évènement il est prévu de projeter le film « Le Gars des Callouins » à la salle des fêtes de Bacqueville.

- **Urban Trail:** Il s'agit d'une course à

piéd atypique, qui permet de varier les allures et les terrains tout en explorant les richesses du patrimoine urbain. Il est envisagé d'en organiser un à Bacqueville en septembre.

- **Espace jeunes:** Le vice-président de la commission souhaite que ce projet se concrétise rapidement, car les skaters auxquels nous avons supprimé le skate park l'attendent avec impatience.

- **Main courante du foot:** Le projet pourrait être porté par l'USBP.

Foires marchés, commerce, fêtes:

- **La commission:** Deux nouveaux membres bénévoles l'intègrent, Chloé Carpentier et Jim Sénécal.

- **Foire agricole:** Les associations seront invitées à s'y investir.

- **Marchés nocturnes:** Ils auront lieu les vendredis 5 juillet et 2 août.

- **Marché de Noël:** Il est envisagé de le faire sur 2 jours, au Gymnase, si possible.

Réunion du 5 mars 2024

Finances:

- **Prix du concours agricole:** Ils sont maintenus au même tarif que l'an dernier. Seule l'indemnité de déplacement est modifiée. De 5 € par bête avec un maximum de 5 par éleveur elle devient un forfait de 15€.

Logement, bâtiments:

- **Ancienne gendarmerie:** Le logement qui vient d'être réhabilité est attribué, mais avec une revalorisation de son tarif de location qui passe de 388 à 450€.

- **Projet mairie:** Le conseil décide de poursuivre avec l'architecte en ayant fait l'étude d'origine, En Act, afin de ne pas perdre les sommes déjà ver-

sées pour les études.

Sport, jeunesse, loisirs, culture:

- **Le film Le gars des callouins:** Il sera projeté à la salle des fêtes de Bacqueville le dimanche 1er septembre.

- **La Backyard:** Les inscriptions sont closes pour cette épreuve (70 participants), mais il reste des places pour la marche et les 2 trails.

Foires marchés, commerce, fêtes:

- **Foire agricole:** Le conseil décide d'en avancer la date en la fixant au 1er mai 2024.

Divers:

- **Mémoire à un combattant:**

Un recueillement aura lieu le 16 mars sur la tombe bacquevillaise de Léon Lemarchand, décédé en 1915 à l'hôpi-

tal militaire de Bacqueville, mais inscrit sur le monument aux morts des Hauts de Caux, sa commune d'origine.

- **Membres du conseil municipal:** Isabelle Leblanc et Isabelle Rivoallan ont démissionné. Elles sont remplacées par Pascal Heluin et Marine Sainton. Elles étaient aussi membres du conseil d'administration du CCAS et sont remplacées dans cette structure par Aurélie Six et Julien Coruble.



Vous pouvez consulter les procès verbaux des réunions du conseil municipal sur www.bacqueville-en-caux.fr

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

VOIERIE, CIMETIÈRES, URBANISME, CADRE DE VIE

Le déneigement de la commune

L'épisode neigeux, peu fréquent dans notre contrée, est venu modifier le planning des travaux du personnel technique de la commune.

Dès le mardi 16 janvier au soir, notre saleuse achetée il y a une dizaine d'années suite de la dernière neige marquante à Bacqueville, mais qui n'avait jamais servi, avait été préparée.

Le mercredi matin dès 8 h la place du marché était traitée afin de permettre aux camelots de s'installer dans de bonnes conditions, bien que la plupart d'entre eux ne se soient pas déplacés.

Le plus fort de la neige étant annoncé pour la nuit suivante, Stéphane Masse responsable de la voirie avait invité ses agents à débuté dès 7 h du matin. Certains d'entre eux étant absents en raison d'une formation préalablement programmée, les agents des bâtiments sont venus renforcer l'équipe.

Merci et félicitations à tous.



FOIRE MARCHÉ ET FETES

Préparation de la foire agricole du 1er mai

Retenez bien cette date, **la foire agricole 2024 aura lieu le 1^{er} mai** et non le 8 mai comme les années précédentes.

Plusieurs raisons à ce changement.

Pour la présence des bovins. La date du 8 est un peu tardive, donc beaucoup d'animaux sont déjà mis à l'herbe.

Pour la quiétude du recueillement devant le Monument aux morts. La musique de la foire n'est pas l'idéal, d'autant plus que nous célébrerons le 80^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 1939/1945.

En raison du calendrier 2024 avec ses 2 jours fériés consécutifs, le 8 mai et le 9 mai avec l'Ascension.

Pour permettre à celles et à ceux qui prennent le car pour Scharnebeck le 8 au soir de se reposer avant de partir.

Nous vous attendons nombreux, exposants et visiteurs pour cette foire agricole du 1^{er} mai 2024



FINANCES BUDGET

ACTUALISATIONS DE TARIFS

DANS L'EXERCICE D'UNE ACTIVITE

L'emplacement pour :

- Camions d'outillage ou cirques : 54 € / jour.
- Restaurateurs ambulants: 125 € par trim pour 1 soir semaine.
- Marchands ambulants, tapis, matelas : 0,72 € le ml/jour.
- Industriels forains : 0,33€ le m2 /jour.
- Occupation domaine public : 0,31 € le m2/jour.

EN PREVISION DE MOMENTS PLUS DIFFICILES

- Concessions :
 - * Pour une personne : 231 € pour 30 ans et 411 € pour 50 ans.
 - * Par personne supplé : 70 € pour 30 ans et 123 € pour 50 ans.
- Columbarium pour 50 ans : 1319 €
- Dispersion des cendres : 38 €
- Cavurne : 231 € pour 30 ans et 411 € pour 50 ans.



POUR VOUS REUNIR

Salle des fêtes de Bacqueville :

- Une journée (vaisselle comprise) : 304 €
- Un week-end (vaisselle comprise) : 408 €
- Un vin d'honneur, sans verres : 75 €
- Un vin d'honneur, avec verres : 102 €

Salle des réunions de Pierreville (midi seulement) :

- Le samedi ou le dimanche : 149 €
- En semaine, sans verres : 76 €

Salle de réunions de la mairie ou du Conseil :

- La journée : 69 €

POUR VOUS DETENDRE

- Adhésion annuelle à la bibliothèque 12€ par famille

SPORT JEUNESSE LOISIRS CULTURE, JUMELAGE

Organisation du passage des boucles Luneraysiennes à Bacqueville.

La célèbre course cycliste du lundi de Pentecôte, mise en sommeil en raison du COVID, va revivre et elle passera par Bacqueville en Caux.

Elle aura lieu lundi 20 mai avec un départ de Luneray à 13h, pour 4 boucles, qui feront passer les coureurs par notre commune. Ils arriveront par la rue de la Libération, prendront un bout de la rue aux Juifs pour attaquer ensuite la rue des 12 Apôtres, avec un « point chaud » à son sommet.

Ils feront ensuite le tour de la Place du Général de Gaulle avant de prendre la route Neuve, direction Lammerville.

Un beau spectacle pour la commune, avec peut-être quelques perturbations puisque certaines rues et la place seront certainement fermées à la circulation.



LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Pour satisfaire à la loi n° 2023-175 qui impose aux communes de définir des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables, celles-ci ont été identifiées.

Vu la décision du conseil municipal du 20 09 2022 relative au refus du conseil municipal d'accueillir des éoliennes sur son territoire, le conseil municipal a défini, pour l'instant, des zones pouvant être pourvues de panneaux photovoltaïques. La porte reste ouverte à la géothermie, à la méthanisation et au bois.

Conformément à la loi, une consultation publique est obligatoire. Un livre est mis à disposition de la population à l'accueil de la mairie, du 2 au 30 avril 2024, pour y recueillir les remarques.

La liste des sites retenus est à votre disposition en mairie et figure sur les sites internet et Facebook de la commune.



LE CCAS

Son service à la personne se développe

En 2019 le CCAS assurait le service à 43 bénéficiaires, aujourd'hui ils sont 105, pour un nombre d'heures de travail passé de 1110 à 2546.

Le nombre des auxiliaires de vie est quant à lui passé de 12 à 24.

Le CCAS investit aussi pour la préservation de notre environnement, grâce à une subvention du Département de 20 000€ qu'il remercie, il a fait l'acquisition d'un véhicule électrique avec l'objectif de poursuivre en 2024 par l'achat



d'un scooter et d'un vélo électrique (subventionnés à 80% par le Département). Ces véhicules sont mis à la disposition des auxiliaires de vie faisant le plus de kilomètres, ce qui permet d'économiser sur le poste des frais de déplacement.

Lors de sa réunion, le conseil d'administration avait aussi décidé de revaloriser ses tarifs 2024 raisonnablement, soit de 2,10%.

LE JUMELAGE

Lors de l'assemblée générale le président Nicolas Chan- delier a d'abord dressé un bilan de l'exercice écoulé en rappelant les points positifs mais aussi les négatifs.

Parmi les points positifs nous trouvons le retour des voyages Bacqueville/Scharnebeck en mai et Scharne- beck/Bacqueville en octobre, puis la soirée moules frites avec un bon résultat (127 convives et un bénéfice de 1167€).

Au niveau du négatif, il y a eu la foire à tout de mars qui a dû être annulée en raison des conditions météorolo- giques et le trop faible nombre de Bacquevillais qui se sont rendus en Allemagne en mai, d'où un négatif de 1992€ sur le coût de l'autocar.

En ce qui concerne le programme 2024 Il y aura :

- Dimanche 24 mars la foire à tout ;
- Du mercredi 8 au dimanche 12 mai le voyage à Scharne- beck ;

- Samedi 31 août la soirée moules frites ;
- Du jeudi 3 au dimanche 6 octobre l'accueil des Scharne- becks à Bacqueville.

L'année 2024 étant celle du 50^{ème} anniver- saire, la délégation Bacquevillaise, lorsqu'elle se rendra à Scharnebeck en mai, offrira à ses amis Allemands une cloche gravée « Bacqueville en Caux / Scharnebeck 1974 – 2014 ».

La réunion s'est terminée par le renouvellement du tiers sor- tant des membres du bureau où il y a deux départs, à leurs demandes, Liliane Dufrane et Thérèse Masse, compensés par deux entrants, Dominique Blot et Patrick Quinet.



LES SAPEURS POMPIERS



Le centre de secours de Bacqueville:

- Continue de se renforcer avec l'arrivée de trois nouvelles recrues.

Il s'agit de l'officier infirmière Julie Schanfelaer, puis des sapeurs Clémentine Bénard et Nathalie Knop.

- Participe régulièrement à des entraînements



Lors du retour d'une formation sur le secours d'urgence à personne, en compagnie de Romane Mottet

Ici lors d'un exercice d'incendie à la mairie le 2 mars

Enfin une solution contre les crottes de chien



Les distributeurs de sacs installés autour de la place n'étant pas efficaces à 100% un nouveau dispositif est mis en place depuis le 1er Avril.

Les propriétaires qui promènent leurs chiens à Bacqueville doivent dorénavant être en possession du carnet de santé de l'animal sur lequel aura été enregistré son ADN (se rapprocher de son vétérinaire pour le faire noter).

Les crottes de chien traînant sur le domaine public seront systématiquement ramassées par un agent municipal et envoyées à analyser dans un laboratoire.

Cette analyse permettra d'identifier le propriétaire de l'animal auquel une amende sera adressée directement par l'administration fiscale.



ARTISANAT, COMMERCE, INDUSTRIE, SERVICES

DE NOUVEAUX COMMERÇANTS

Un gestionnaire du Patrimoine

C'est un Bacquevillais depuis 20 ans, il s'appelle Théo CORDIER.

Il a créé son entreprise en collaboration avec le plus gros cabinet de France et peut vous aider sur la transmission de votre patrimoine, la protection familiale, la retraite, la fiscalité, les placement etc.

Il est mandataire indépendant, immatriculé au RCS sous le numéro 981606593, tél .

N'hésitez pas à faire appel à lui.

Un nouvel endroit pour vous restaurer

Adam Food vient d'ouvrir. Il est situé 77 place du Général de Gaulle, à l'endroit où était La Petite Adresse.

Ce restaurant est ouvert tous les jours de la semaine : Le lundi de 18h à 22h, du mardi au samedi de 11h30 à 14h et de 18h à 22h30 et le dimanche de 18h à 22h30.

Tél 02 35 40 12 45

Vous y trouverez burgers, Tacos garnis de frites, Sandwichs, Kebabs, croques, etc.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux commerçants et leur adressons tous nos vœux de réussite.



DES ANIMATIONS ORGANISÉES PAR L'UACIB

Du 8 juin au 22 juin fête de l'été, corbeilles de fruits à gagner. Tirage au sort chez les commerçants adhérents.



QUELQUES MANIFESTATIONS DU TRIMESTRE ECOULE



19 janvier, AG du Tennis club



21 janvier, 1er concours de pétanque de l'année



28 janvier, concert au profit du Téléthon



31 janvier, AG du Jumelage



13 février, AG de l'amicale des aînés



14 février, l'école St Léonard fête le mardi-gras

VIE PRATIQUE

UN SERVICE AU PROFIT DES JEUNES

La Maison des Adolescents Caux Maritime qui a ouvert ses portes en avril 2022 propose:

- Un espace d'écoute de première ligne à destination des jeunes (12—20 ans) et de leur famille.
- Des actions de sensibilisation sur des thématiques adolescentes dans les établissements scolaires et l'ensemble des lieux réunissant des jeunes.

L'association dispose maintenant d'un camion aménagé permettant de proposer une offre itinérante. Depuis le 31 janvier dernier, il stationne, un mercredi sur deux, de 14h à 17h30, sur la place du Général de Gaulle, face à la boulangerie Corruble.

En Avril, il sera présent les mercredis 10 avril, et 17 avril.
Renseignements et contacts: tél 02 79 00 12 15, Mail: secretariat@mdacauxmaritime.fr, Site internet www.mdacauxmaritime.fr.



RENTREE SCOLAIRE 2024/2025

Inscriptions en Mairie de Bacqueville en Caux du lundi 8 au vendredi 12 Avril 2024 aux horaires suivants:

- Lundi 8h45-12h / 13h30-18h
- Mardi 8h45-12h
- Mercredi 8h45-12h / 13h30-17h
- Jeudi 8h45-12h / 13h30-17h
- Vendredi 8h45-12h / 13h30-17h

Documents à joindre au formulaire d'inscription:

- Copie du livret de famille
- Certificat de radiation (le cas échéant)
- Carnet de santé (l'enfant doit être à jour de ses vaccins)
- Justificatif de domicile par une facture.



Visites de l'école maternelle Jules Verne de 17h à 18h30 :

- les jeudi 13, vendredi 14, lundi 17 et mardi 18 juin 2024.

BACQUEVILLE JE ME SOUVIENS

SAISON 1 : LES ASSOCIATIONS DE BACQUEVILLE : LE JUMELAGE 1/2

Le 22 janvier 1963, le Général DE GAULLE et le Chancelier Konrad ADENAUER signent le traité de l'Élysée qui définit le cadre d'une coopération entre la France et l'Allemagne dans divers domaines.

Ce traité entérine la relation de confiance et d'amitié qui s'est instaurée entre les anciens « ennemis héréditaires », à peine dix ans après le début de la réconciliation, amorcée par la déclaration Schuman de 1950, texte fondateur de la construction européenne.

Elle enterme ainsi définitivement une période sombre qui aura coûté la vie à des millions de Français et d'Allemands (guerre franco-allemande de 1870, Première Guerre mondiale et Seconde Guerre mondiale).

Un point particulier repose sur le rapprochement des peuples des deux pays. Il était important pour les deux signataires que ce ne soit pas un traité décidé par les chefs d'État, mais que les citoyens se rapprochent les uns des autres.

Les jeunesses allemandes et françaises sont particulièrement visées sur le long terme.

Depuis, beaucoup de villes, d'écoles, de régions françaises et allemandes se sont jumelées.

L'histoire du jumelage de Bacqueville et Scharnebeck commence en décembre 1972.

Monsieur DELACROIX, maire de Saône-Saint-Just à l'époque, entre en contact avec la municipalité de Scharnebeck afin de mettre en rapport les deux communes.

Le conseil municipal de Bacqueville, par sa lettre du 11 février 1973 informe qu'une délégation Bacquevillaise se rendra à Scharnebeck en avril 1973.

Le conseil municipal de Scharnebeck, le 28 février 1973, adopte la résolution d'établir des contacts amicaux avec la commune de Bacqueville-en-Caux.

Le 15 avril 1973, la délégation bacquevillaise est accueillie très chaleureusement.

Le 16 mai 1973, le conseil municipal de Scharnebeck décide unanimement d'envoyer une délégation à Bacqueville. Cette visite aura lieu en juin 1973.

Le 12 juin 1973, le conseil municipal de Bacqueville-en-Caux délibère unanimement en faveur d'un jumelage avec Scharnebeck.

Le 11 juillet 1973, c'est le conseil municipal de Scharnebeck qui prend la même décision.



1974. M POULAIN maire de Bacqueville et Bockelmann maire de Scharnebeck dévoilent le



Français et Allemands réunis devant le monument aux morts en 1974

Les cérémonies de jumelage avec la signature de la charte auront lieu le 2 mai 1974 en Allemagne et en septembre de la même année à Bacqueville.

Si à Scharnebeck, le comité de jumelage est resté sous la responsabilité de la municipalité, à Bacqueville une association de loi 1901 est créée pour des raisons pratiques.

Gérard LIMARE raconte :

“On ne peut pas parler de Bacqueville sans parler de Scharnebeck.

Pour moi, le Jumelage fait partie du patrimoine de la commune, je défends ce point de vue.

Il faut savoir qu'il s'agit d'un jumelage de deux communes, pas seulement de deux comités.

Une connexion entre les municipalités est indispensable car c'est un partage d'expériences. A l'origine l'objectif était la réconciliation franco-allemande mais il faut travailler ensemble à la pérennité.

C'est aussi le point de vue du maire de Scharnebeck qui m'héberge depuis 40 ans lors de mes séjours.

L'origine du jumelage, le tout premier contact, a eu lieu lors d'un séminaire franco-allemand d'agriculteurs auquel participait le maire de Sâne Saint Just de l'époque, M. DELACROIX, près de Scharnebeck.

Il était très motivé pour la réconciliation franco-allemande. Dans les années 70 il a donc cherché une commune qui serait intéressée par un jumelage.

Il s'est trouvé que c'est Scharnebeck qui s'est proposée, avec 2500 habitants environ.

Ce monsieur a créé 4 jumelages dans la région, la Normandie a d'ailleurs réalisé de nombreux jumelages.

C'est passé en conseil municipal et il y a eu une délégation du conseil municipal là-bas. A l'époque, la commune a tablé sur la Fondation Albert Jean qui avait des moyens et c'est donc son directeur, M. SLIMANE, qui a motivé des bénévoles et créé le comité de jumelage.

La première rencontre, j'y ai participé, le 2 mai 74. J'étais le plus jeune. J'ai été choisi car je m'occupais du club des jeunes et je représentais donc les jeunes, j'avais 22 ans.

A l'époque, c'était osé, cette idée de réconciliation. Nous avons fait un aller-retour pour signer la charte du jumelage.

Chantal Chrétien faisait partie du groupe, elle a été la 2ème présidente du jumelage ainsi que François Lebrun.

La plupart des premiers participants ont aujourd'hui disparu, il y avait d'anciens soldats de la 2e guerre.

La première réception en honneur de la délégation pour la signature de la charte, en Allemagne, ce 2 mai 74, a attiré énormément de monde et l'accueil a été incroyablement chaleureux.

Les Allemands sont venus à leur tour, en septembre 74, avec une réception à l'ancien Hôtel de l'Aigle d'or, maintenant Marché aux Affaires, et à la salle des fêtes, avec beaucoup de monde.

Il y a eu un vrai repas français qui a commencé à 13h et a fini à 19h, nous avons encore le plan de table !

.../...

Vous pourrez lire la suite sur le bulletin municipal de juillet prochain



Gérard Limare en Allemagne en 2014, président du Jumelage pendant 21 années



50 ans d'amitié grâce au jumelage pour Maryse, Jean-Paul,

Brigitte et Werner

Sur une idée d'Antoine Comalada. Travail réalisé par Sylvie Frosi, Nicolas chandelier et Jean-Marie Adam

LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Attention, le tri sélectif ce n'est pas cela

C'est le **lundi pour les bacs jaunes, tous les 15 jours, semaines impaires** et le **mardi de chaque semaine pour les gris**, sauf décalage lié à un jour férié.

Les bacs jaunes seront ramassés le mardi 21 mai et les gris les mercredis 3 avril et 22 mai.

Si vous habitez un secteur de la commune dont le ramassage est effectué avec celui d'une commune voisine, vous retrouverez les jours vous concernant en vous connectant sur <https://www.terroirdecaux.fr/environnement/collectes-en-porte-porte>



ETAT-CIVIL

MARIAGES



Fabrice GUEUDEVILLE et Jessica DUMUGUET le 9 mars 2024.

- Tous nos vœux de bonheur

NAISSANCES



- Judith DA SILVA ALVES le 14 décembre 2023.

- Eden CAUCHOIS

le 9 janvier 2024.

- Antoine VIANDIER le 13 février 2024.

- Malo GUEUDIN le 24 février 2024.

- Félicitations aux parents et prospérité aux bébés

DECES



- Nicolas VANDAELE le 20 novembre 2023.

- Simone BLÉ le 2 janvier 2024.

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs proches.

Associations, pour parution dans notre prochain numéro, pensez à nous communiquer avant le 15 juin vos dates de manifestations du 3ème trimestre 2024 ou autres informations à faire paraître, par mail webbulletin@bacqueville-en-caux.fr

Prochain Bulletin : Juillet 2024

MAIRIE

TÉLÉPHONES

02 35 83 21 03

CCAS

02 35 83 98 20

BIBLIOTHEQUE

02 35 85 13 71

MAILS

contact@bacquevilleencaux.fr

ccas@bacquevilleencaux.fr

bibliotheque-bacqueville@wanadoo.fr

HORAIRES D'ACCUEIL

MAIRIE ET CCAS

Lundi	8h45 - 12h	13h30 - 18h (17h pour le ccas)
Mardi	8h45 - 12h	Fermé et pas de téléphone
Mercredi	8h45 - 12h	13h30 - 17h
Jeudi	8h45 - 12h	13h30 - 17h
Vendredi	8h45 - 12h	13h30 - 17h
Samedi	8h30 - 12h	uniquement pour documents d'identité

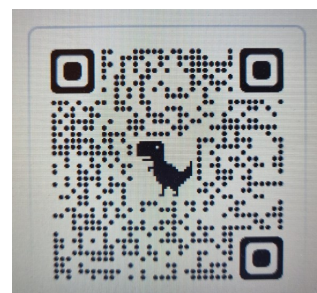
BIBLIOTHEQUE

Mardi 16h—18h
Mercredi 9h30—12 h
14h30 - 18h30
Jeudi 16h - 18h45
(avec animations le matin)
Samedi 9h - 12h

SIVOS

Lundi 14h—18h,
à la mairie

Vous pouvez de votre smartphone accéder directement au site internet de la commune avec ce QR code.



Directeur de publication: Etienne DELARUE

Equipe de rédaction: Fabienne BOUIC, Jessica VENIANT, Jean-Marie ADAM, Nicolas CHANDELIER, Christelle AUTIN.

Mise en page : Jean-Marie ADAM

Impression: Imprimerie SODIMPAL 76520 Franqueville-st-Pierre